# Art. 9 Zones speciales (SPEC)

## Art. 9.7 Zone spéciale « Rue des Alliés », Koetschette (SPEC « Rue des Alliés »)

La zone spéciale « Rue des Alliés » à Koetschette est réservée aux activités d’une maison de retraite/maison de soins y compris les prestations de services liées à ses activités.

Y sont admis des logements de service à l’usage du personnel dont la présence permanente est nécessaire pour assurer la direction ou la surveillance du site.